

Observations PPRi Arros-Bouès – Commune de Ladevèze-Rivière

Dans le cadre de l'enquête publique concernant l'approbation des PPRi, je vous communique mes commentaires concernant la note établie pour la commune de Ladevèze-Rivière dont je suis habitant.

Depuis plusieurs années, je suis attentivement l'hydrométrie de l'Arros, j'ai ainsi relevé une imprécision concernant la fiche d'information suivante sur la laisse de crue n°2 de Ladevèze-Rivière. La hauteur d'eau indiquée est sous-estimée d'une vingtaine de centimètres. Les laisses de crue étant généralement rares et empruntées d'imprécisions, il convient à mon sens de modifier cette nouvelle fiche afin qu'elle soit la plus fidèle de la crue de 2014, ceci grâce aux informations suivantes.



ENVIRONNEMENT
ET RISQUES NATURELS

SITUATION

Cours d'eau : Arros

Commune : Ladevèze-Rivière (32)

Site : la maison au lieu-dit Laman

Coordonnées Lambert 93

X : 464 640.00

Y : 6 276 037.37

CARACTERISTIQUES DES REPERES :

Date de la crue : 25/01/2014

Type du repère : témoignage

Support : le pied du chêne

Témoin : Mr. Torrent

Niveau à l'échelle : 0 m

Altitude en m NGF : 140.37

FICHE D'INFORMATION

Traits ou laisses de la crue

N° : 02

Plan de situation



OBSERVATIONS :

Après le témoignage de Mr. Torrent, la crue du 25 janvier est arrivée sur la route au niveau du chêne.

Le témoignage (de mon père Georges Torrent) évoque une laisse de crue arrivant au pied du chêne du lieu-dit Laman. Il se trouve que j'avais pris une photo de cette crue le 25 janvier 2014 (ci-dessous) qui montre clairement que l'eau est montée bien plus haut, au niveau du pilier du portail (lieu-dit Laman). D'après les données à ma disposition (Géoportail), l'altitude de 140.37 mNGF est ainsi sous-estimée d'environ 20 cm ce qui n'est pas négligeable. Un levé topographique permettrait de confirmer cette information.

Afin de compléter le plus précisément la fiche d'information, il conviendrait également de rajouter le niveau correspondant à l'échelle de la station hydrométrique de Juillac. La photo ayant été prise le 25 janvier 2014 à 20h26, les données issues de la Banque Hydro indiquent une hauteur de 5,64 m à l'échelle limnimétrique de l'Arros à Juillac.



Photographie prise le 25 janvier 2014 à 20h26

Enfin, il conviendrait de modifier tous les documents où la référence précédente apparait en particulier la carte hydrogéomorphologique.

En espérant que ma contribution à cette enquête vous sera utile. Cordialement,

Bastien TORRENT
06 48 27 17 50
bastien.torrent@orange.fr